



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE PREMIER TRIMESTRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	3
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2021	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	5
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	7
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	12
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	15
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	18

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la télédiffusion, les services cinématographiques et audiovisuels, les magazines ainsi que la production et la distribution. En télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2022 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2022 et 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2022. Tous les montants sont en dollars canadiens.

Pandémie de la COVID-19

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 (la « pandémie ») a eu, par moments, un impact sur les résultats trimestriels des différents secteurs de la Société. Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution de la pandémie, y compris toute nouvelle vague importante, il est impossible de déterminer avec certitude tous les impacts futurs découlant de la crise sanitaire sur les résultats d'exploitation. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement comme représentatifs des résultats d'un exercice financier complet.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Au début du présent exercice, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. À la suite de ces changements, les activités de la division TVA Films, anciennement présentées dans le secteur télédiffusion, ont été regroupées avec les activités existantes de distribution du secteur production et distribution. L'information financière de la période comparative a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction, de production virtuelle et d'effets visuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de sa filiale TVA Publications inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2021

- Le 1^{er} avril 2022, la Société a annoncé le départ de Jean Bureau, président-directeur général d'Incendo, suivant la fin de sa période de transition de trois ans prévue lors de l'acquisition de cette entité. Jean-Philippe Normandeau, qui demeure en poste à titre de chef de l'exploitation, assurera la continuité du développement d'Incendo, chef de file canadien en production télévisuelle et cinématographique. Monsieur Normandeau sera également appuyé par une toute nouvelle unité de distribution, sous la direction de Cynthia Kennedy, qui aura pour objectif de poursuivre le développement et d'accélérer la croissance de ce secteur.
- Le 15 février 2022, la Société a procédé au renouvellement de son crédit rotatif de 75 000 000 \$ qui venait à échéance le 24 février 2022 pour une période d'un an, soit jusqu'au 24 février 2023.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du (BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1
Rapprochement du (BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2022	2021
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté :		
Télédiffusion	(15 468) \$	(3 582) \$
Services cinématographiques et audiovisuels	3 844	3 628
Magazines	440	1 763
Production et distribution	1 553	292
Éléments intersectoriels	(90)	35
	(9 721)	2 136
Amortissement	7 620	8 258
Charges financières	500	701
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	20	(273)
Recouvrement d'impôts	(4 597)	(1 696)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(249)	(402)
Perte nette	(13 015) \$	(4 452) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2022 et 2021

Produits d'exploitation de 144 497 000 \$, en hausse de 3 689 000 \$ (2,6 %).

- Hausse de 217 000 \$ (0,2 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à la hausse de 2,2 % des revenus des chaînes spécialisées et à l'augmentation de 0,8 % des revenus du Réseau TVA. Ces écarts favorables ont été contrebalancés en partie par la diminution de 16,9 % des produits d'exploitation de Qolab.
- Hausse de 1 334 000 \$ (7,4 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), principalement attribuable à une augmentation de 12,8 % au niveau des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements et de 8,5 % au niveau de la postproduction.
- Baisse de 846 000 \$ (-8,1 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à la diminution de 23,6 % de l'aide financière provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») ainsi qu'à la diminution de 9,5 % des revenus en kiosque, contrebalancées en partie par une augmentation de 12,7 % des revenus publicitaires.
- Hausse de 2 705 000 \$ (82,6 %) dans le secteur production et distribution (tableau 2), principalement attribuable à l'augmentation importante du nombre de livraisons de films produits par Incendo au cours du premier trimestre 2022 par rapport à la période correspondante de 2021.

Tableau 2
Produits d'exploitation
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2022	2021
Télédiffusion	114 139 \$	113 922 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	19 351	18 017
Magazines	9 661	10 507
Production et distribution	5 980	3 275
Éléments intersectoriels	(4 634)	(4 913)
	144 497 \$	140 808 \$

BAIIA ajusté négatif de 9 721 000 \$, soit un écart défavorable de 11 857 000 \$.

- Écart défavorable de 11 886 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à la baisse de rentabilité du Réseau TVA ainsi qu'à la diminution du BAIIA ajusté de Qolab, contrebalancées en partie par l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports ».
- Écart favorable de 216 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation de 23,4 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements et à l'augmentation de la rentabilité des services de production virtuelle, alors que les autres activités du secteur ont connu des baisses de rentabilité.
- Écart défavorable de 1 323 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à l'aide gouvernementale moindre, incluant la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), à la baisse des revenus en kiosque ainsi qu'aux frais d'impression plus élevés.

- Écart favorable de 1 261 000 \$ dans le secteur production et distribution (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation de la marge brute totale provenant des activités de distribution en lien avec l'augmentation du nombre de livraisons de films telle qu'expliquée ci-dessus.

Tableau 3
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2022	2021
Télédiffusion	(15 468) \$	(3 582) \$
Services cinématographiques et audiovisuels	3 844	3 628
Magazines	440	1 763
Production et distribution	1 553	292
Éléments intersectoriels	(90)	35
	(9 721) \$	2 136 \$

Perte nette attribuable aux actionnaires de 13 016 000 \$ (-0,30 \$ par action de base), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 4 451 000 \$ (-0,10 \$ par action de base) pour la même période de 2021.

- Cet écart défavorable de 8 565 000 \$ (-0,20 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :
 - l'écart défavorable de 11 857 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif;
 - partiellement contrebalancé par :
 - l'écart favorable de 2 901 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts; et
 - l'écart favorable de 638 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement.
- Le calcul du résultat par action de base a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 31 mars 2022 et 2021.

Charge d'amortissement de 7 620 000 \$, soit une baisse de 638 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des équipements techniques.

Charges financières de 500 000 \$, soit une baisse de 201 000 \$ découlant principalement d'un écart favorable au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies, contrebalancé en partie par l'augmentation de la perte de change au cours du premier trimestre de 2022 par rapport à la période correspondante de 2021.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de 20 000 \$ pour le premier trimestre de 2022 comparativement à un renversement de charge de 273 000 \$ pour la période correspondante de 2021.

- Au cours du premier trimestre 2022, la Société a enregistré une charge de 37 000 \$ dans le secteur télédiffusion découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts (un renversement de charge de 130 000 \$ pour la période correspondante de 2021 dont une charge de 156 000 \$ dans le secteur télédiffusion ainsi qu'un renversement de charge de 289 000 \$ dans le secteur magazines découlant, entre autres, de la revue de certaines hypothèses relativement à un bail onéreux).
- Au cours du premier trimestre 2021, la Société avait comptabilisé un gain sur radiation d'obligations locatives de 94 000 \$ à la suite d'une libération anticipée de certains espaces immobiliers.

- Au cours de cette même période, la Société avait également comptabilisé un renversement de charge de 49 000 \$ relativement à la réévaluation à la baisse de la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo telle que décrite ci-dessous.

Recouvrement d'impôts de 4 597 000 \$ (taux d'imposition effectif de 25,7 %) au cours du premier trimestre 2022, comparativement à un recouvrement d'impôts de 1 696 000 \$ (taux d'imposition effectif de 25,9 %) à la même période de 2021, soit un écart favorable de 2 901 000 \$ qui s'explique principalement par l'augmentation de la perte déductible à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 249 000 \$ au premier trimestre 2022, comparativement à 402 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2021, soit un écart défavorable de 153 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des premiers trimestres 2022 et 2021

Produits d'exploitation de 114 139 000 \$, soit une légère augmentation de 217 000 \$ (0,2 %), principalement attribuable à :

- l'augmentation de 11,3 % des revenus publicitaires provenant des chaînes spécialisées, notamment des hausses de 28,7 % et de 17,3 % pour « TVA Sports » et « LCN » respectivement;
 - la hausse de 2,3 % des revenus publicitaires du Réseau TVA alimentée par une hausse de 55,8 % des revenus numériques; et
 - l'augmentation des revenus provenant de commandites à la production de contenu;
- contrebalancées en partie par :
- la baisse de 16,9 % des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités moindre; et
 - la baisse de 1,8 % des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 4
Statistiques d'écoute du marché francophone
(Parts de marché en %)

Premier trimestre 2022 vs Premier trimestre 2021			
	2022	2021	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	25,6	24,9	0,7
SRC	16,4	16,4	-
noovo	7,2	6,7	0,5
	49,2	48,0	1,2
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	15,0	14,5	0,5
Bell Média	12,2	11,8	0,4
Corus	4,8	5,4	-0,6
SRC	5,5	5,6	-0,1
Autres	4,0	4,6	-0,6
	41,5	41,9	-0,4
Total chaînes anglophones et autres :	9,3	10,1	-0,8
Groupe TVA	40,6	39,4	1,2

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2022, les parts de marché de Groupe TVA ont augmenté de 1,2 part par rapport à la période correspondante de 2021, passant de 39,4 parts à 40,6 parts.

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées de Groupe TVA ont été de 15,0 parts pour le premier trimestre de 2022 comparativement à 14,5 parts pour la même période de 2021, soit une augmentation de 0,5 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une croissance de 0,8 part au cours de cette période découlant, entre autres, de la couverture de l'actualité géopolitique. Elle conserve ainsi le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec avec ses 7,2 parts de marché. La chaîne « TVA Sports » a connu un recul de 0,4 part par rapport au trimestre correspondant, lequel avait profité de l'engouement créé par la reprise du hockey et des événements sportifs, jumelé à la bonne performance des Canadiens de Montréal. Les chaînes « Zeste », « addik^{TV} » et « Casa » ont connu des augmentations de 0,2, 0,1 et 0,1 part respectivement, alors que les chaînes « Yoopa » et « Évasion » ont connu des diminutions respectives de 0,2 et 0,1 part.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 25,6 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes et en augmentation de 0,7 part par rapport à la période correspondante. Le Réseau TVA a diffusé 4 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le premier trimestre 2022, dont la nouvelle série *Le bonheur* ainsi que *Star Académie 2022 – Le variété* qui se sont démarqués avec des auditoires moyens de plus de 1,5 million de téléspectateurs.

Charges d'exploitation de 129 607 000 \$, soit une hausse de 12 103 000 \$ (10,3 %), expliquée principalement par :

- la hausse de 27,9 % des charges d'exploitation du Réseau TVA attribuable essentiellement à la bonification de nos investissements en contenu qui se sont reflétés, entre autres, dans nos variétés et nos séries de fiction;

contrebalancée en partie par :

- la baisse de 8,4 % des charges d'exploitation de « TVA Sports » principalement attribuable à la période de référence 2021 qui avait dû absorber des coûts de contenu plus élevés à la suite de la modification du calendrier de diffusion de la saison 2020-2021 de la Ligue Nationale de Hockey (« LNH ») dont le début avait été reporté à 2021, dans le contexte de la pandémie.

BAIIA ajusté négatif de 15 468 000 \$, soit une variation défavorable de 11 886 000 \$, expliquée principalement par :

- la baisse de la rentabilité du Réseau TVA découlant de la hausse de ses charges d'exploitation telle qu'expliquée ci-dessus; et
- la baisse du BAIIA ajusté de Qolab découlant d'un volume d'activités moins élevé combiné à la livraison de projets 2020 au premier trimestre de 2021 qui s'étaient avérés plus rentables notamment grâce à la SSUC dans le contexte de la crise sanitaire;

contrebalancées en partie par :

- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », découlant principalement de la combinaison de la baisse de ses charges d'exploitation et de la hausse de ses produits d'exploitation telles qu'expliquées ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 103,1 % pour le premier trimestre 2021 à 113,6 % pour la même période de 2022. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des charges d'exploitation du secteur, notamment des charges du Réseau TVA.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des premiers trimestres 2022 et 2021

Produits d'exploitation de 19 351 000 \$, soit une hausse de 1 334 000 \$ (7,4 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 12,8 % des revenus générés par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements découlant d'un volume d'activités plus élevé;
- l'augmentation de 8,5 % des revenus liés aux activités de postproduction découlant également d'un volume d'activités plus élevé; et
- l'augmentation des revenus provenant des activités de production virtuelle qui étaient en démarrage durant la période de référence 2021.

Charges d'exploitation de 15 507 000 \$, soit une hausse de 1 118 000 \$ (7,8 %). Cette hausse est expliquée principalement par un volume d'activités accru pour certains services, tel que décrit ci-haut, jumelé à des coûts plus élevés au niveau de la main-d'œuvre alors qu'au cours de la période correspondante de 2021, le secteur avait bénéficié de la SSUC.

Notons les variations suivantes :

- l'augmentation de 12,0 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction;
- l'augmentation de 15,4 % des charges d'exploitation provenant des effets visuels;
- la hausse de 6,1 % des charges d'exploitation provenant des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements; et
- la hausse de 6,5 % au niveau des charges d'exploitation afférentes aux services d'accessibilité média.

BAIIA ajusté de 3 844 000 \$, soit une variation favorable de 216 000 \$, expliquée principalement par la hausse de 23,4 % du BAIIA ajusté généré par les activités de location ainsi que par l'augmentation de rentabilité des activités de production virtuelle, alors que les autres activités du secteur ont connu des baisses de rentabilité.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont légèrement augmenté, passant de 79,9 % pour le premier trimestre 2021 à 80,1 % pour le premier trimestre 2022. Cette hausse provient essentiellement d'une augmentation plus importante des charges d'exploitation en proportion des charges totales du secteur que la hausse des produits d'exploitation en proportion des produits totaux.

Magazines

Comparaison des premiers trimestres 2022 et 2021

Produits d'exploitation de 9 661 000 \$, soit une baisse de 846 000 \$ (-8,1 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 23,6 % de l'aide financière provenant du FCP celle-ci ayant fait l'objet d'une moins grande bonification pour l'année de référence 2021-2022 par rapport à la période précédente quant au programme ponctuel offert dans le contexte de la crise sanitaire, en plus de l'effet défavorable du changement dans le programme régulier (voir « Fonds du Canada pour les périodiques » ci-dessous); et
- la baisse de 9,5 % des revenus en kiosque, affectant principalement la catégorie « Artistiques »; contrebalancées en partie par :
- la hausse de 12,7 % des revenus publicitaires.

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, ce programme a été bonifié pour la période de référence de 12 mois débutant le 1^{er} avril de cette même année, une mesure d'aide gouvernementale ponctuelle et additionnelle offerte afin d'aider les entreprises de cette industrie à faire face à la crise sanitaire et résultant en la bonification de 25 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2021, ce programme a été reconduit pour une période de 12 mois résultant en la bonification de 14 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a également annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1^{er} avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de produits d'exploitation et représente 24,4 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 (29,4 % pour la période correspondante de 2021).

Charges d'exploitation de 9 221 000 \$, soit une hausse de 477 000 \$ (5,5 %), principalement attribuable à :

- des coûts de rémunération plus élevés découlant, entre autres, d'une diminution importante du niveau de SSUC; et
- la hausse des frais d'impression découlant essentiellement de l'augmentation du prix du papier et du nombre de pages pour certains titres.

BAIIA ajusté de 440 000 \$, soit une variation défavorable de 1 323 000 \$, expliquée principalement par de l'aide gouvernementale moindre, telle qu'expliquée ci-dessus, ainsi que par la hausse des frais d'impression.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 95,4 % pour le premier trimestre de 2022 contre 83,2 % pour la même période de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des produits d'exploitation du secteur combinée à la hausse des charges d'exploitation.

Production et distribution

Comparaison des premiers trimestres 2022 et 2021

Produits d'exploitation de 5 980 000 \$, soit une augmentation de 2 705 000 \$ (82,6 %), principalement attribuable à l'augmentation du nombre de livraisons de films produits par Incendo par rapport à la période correspondante de 2021, autant à l'international qu'au Canada.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 69,9 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 alors qu'elles représentaient 56,6 % pour la période correspondante de 2021. Les revenus générés par les productions d'Incendo, consistant principalement en des comédies romantiques, proviennent à 76 % d'une distribution à l'international pour le premier trimestre 2022 (97 % pour la période correspondante de 2021).

Charges d'exploitation de 4 427 000 \$, soit une hausse de 1 444 000 \$ (48,4 %). Cette hausse est directement attribuable à la hausse des revenus.

BAIIA ajusté de 1 553 000 \$, soit une variation favorable de 1 261 000 \$, expliquée principalement par la marge brute totale plus élevée pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 par rapport à la période correspondante de 2021 en lien avec l'augmentation des produits d'exploitation telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 74,0 % pour le premier trimestre 2022 contre 91,1 % pour la même période de 2021. Cette baisse s'explique principalement par la hausse plus importante des produits d'exploitation que l'augmentation des charges d'exploitation.

Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)

Le 1^{er} avril 2019, en vertu d'une entente conclue le 22 février 2019, la Société a procédé à l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo, qui exerce des activités de production et de distribution d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial. Le prix d'achat était assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois années suivant la date d'acquisition. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La contrepartie conditionnelle a fait l'objet d'une réévaluation en 2020 ainsi qu'en 2021. La Société a effectué un premier paiement de 3 519 000 \$ au cours du quatrième trimestre 2020 en lien avec le solde à payer comptabilisé à la date d'acquisition et de 606 000 \$ en lien avec la contrepartie conditionnelle au cours du premier trimestre de 2021.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

Tableau 5
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(10 602) \$	7 437 \$
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(5 619)	(4 741)
Acquisition d'entreprises	-	(606)
Autres	(809)	(992)
(Augmentation) remboursement de la dette nette	(17 030) \$	1 098 \$

	31 mars 2022	31 décembre 2021
Situation à la fin :		
Découvert bancaire	1 574 \$	- \$
Dette échéant à court terme	24 930	11 980
Moins : espèces	(2 675)	(5 181)
Dette nette	23 829 \$	6 799 \$

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 18 039 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 par rapport à la période correspondante de 2021 principalement dû à :

- la baisse de 11 857 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté; et
- la variation nette défavorable de 8 229 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment un écart défavorable au niveau des créiteurs, charges à payer et provisions ainsi qu'au niveau des droits de contenu à payer, contrebalancé en partie par un écart favorable au niveau des débiteurs ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles;

contrebalancées en partie par :

- l'écart favorable de 2 045 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts exigibles.

Fonds de roulement de 63 774 000 \$ au 31 mars 2022 comparativement à un fonds de roulement de 75 548 000 \$ au 31 décembre 2021. Cet écart défavorable de 11 774 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des débiteurs ainsi qu'à la hausse des droits de contenu à payer et de la dette échéant à court terme, contrebalancées en partie par des variations favorables au niveau du contenu audiovisuel, des créiteurs, charges à payer et provisions, des actifs d'impôts exigibles ainsi que des charges payées d'avance.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 5 619 000 \$ pour le premier trimestre de 2022, comparativement à 4 741 000 \$ pour la même période de 2021, soit une hausse de 878 000 \$ (18,5 %). Cette hausse s'explique essentiellement par le début de la construction de MELS 4, contrebalancé en partie par un écart au niveau de la variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par les crédateurs et charges à payer.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, en plus d'investir dans la construction de MELS 4, la Société a procédé au remplacement de certains équipements techniques nécessaires aux opérations de diffusion.

Acquisition d'entreprises nil au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 (606 000 \$ au cours de la période correspondante de 2021) (Voir « Acquisition d'Incendo » ci-dessus).

Activités de financement

Dettes échéant à court terme (excluant les frais de financement reportés) de 24 979 000 \$ au 31 mars 2022, comparativement à 11 989 000 \$ au 31 décembre 2021, soit une hausse de 12 990 000 \$ découlant essentiellement de l'utilisation du crédit rotatif pour financer les activités d'investissement et les activités d'exploitation, notamment l'acquisition de contenu.

Situation financière au 31 mars 2022

Liquidités disponibles nettes de 51 011 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 49 910 000 \$ ainsi que des espèces de 2 675 000 \$, moins un découvert bancaire de 1 574 000 \$.

Au 31 mars 2022, la totalité du capital de 24 979 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,9 année au 31 mars 2022 (0,1 année au 31 décembre 2021). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 75 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2023. Au 31 mars 2022, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient une acceptation bancaire de 24 979 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 2,26 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 111 000 \$. Au 31 décembre 2021, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient une acceptation bancaire de 11 989 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 1,85 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 111 000 \$.

Le 15 février 2022, la Société a amendé son crédit rotatif garanti de 75 000 000 \$ afin de proroger son échéance du 24 février 2022 au 24 février 2023 et de modifier certains termes et conditions de ce dernier.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente octroyée prévoit le remboursement du prêt sur une période de 10 ans incluant un moratoire pour les trois premières années. Au 31 mars 2022, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de sa convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 mars 2022, la Société respectait toutes les conditions relatives à sa convention de crédit.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2022

Tableau 6

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 mars 2022 et 31 décembre 2021

(en milliers de dollars)

	31 mars 2022	31 décembre 2021	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Débiteurs	196 451 \$	210 814 \$	(14 363) \$	Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun.
Contenu audiovisuel à court terme	120 972	108 530	12 442	Impact d'investissements accrus dans le contenu audiovisuel et de la hausse de certains droits sportifs.
Actif au titre des prestations définies	34 416	21 309	13 107	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluations des régimes à prestations définies.
<u>Passifs</u>				
Droits de contenu à payer	106 796 \$	93 383 \$	13 413 \$	Impact du report de paiements de certains droits sportifs.
Dette échéant à court terme	24 930	11 980	12 950	Impact de l'utilisation du crédit rotatif pour financer les activités d'investissement ainsi que les activités d'exploitation, notamment les investissements en contenu.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2022, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, la somme à payer et la contrepartie conditionnelle en lien avec l'Acquisition d'Incendo, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 7.

Tableau 7

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 mars 2022

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette échéant à court terme	24 979 \$	- \$	- \$	- \$	24 979 \$
Obligations locatives	2 503	2 992	2 135	2 015	9 645
Paiement d'intérêts ¹	1 106	531	259	205	2 101
Somme à payer et contrepartie conditionnelle	6 910	-	-	-	6 910
Droits de contenu	263 745	184 714	83 284	2 184	533 927
Autres engagements	26 346	7 917	949	48	35 260
Total	325 589 \$	196 154 \$	86 627 \$	4 452 \$	612 822 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 mars 2022 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la LNH pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2022, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 27 816 000 \$ (27 125 000 \$ au premier trimestre 2021).

Pour le premier trimestre de 2022, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 17 614 000 \$ (14 619 000 \$ pour le premier trimestre de 2021).

De plus, au cours du premier trimestre 2022, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 426 000 \$ (1 418 000 \$ au premier trimestre 2021). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 945 000 \$ pour le premier trimestre de 2022 (855 000 \$ pour la période correspondante de 2021).

Capital-actions

Le tableau 8 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 369 503 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 14 avril 2022.

Tableau 8
Capital-actions en circulation au 14 avril 2022
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2022, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedar.com et www.groupetva.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedar.com et www.groupepva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2021 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 9 mai 2022 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 9 mai 2022

Tableau 9
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2022		2021			
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin	
Exploitation						
Produits d'exploitation	144 497	\$	171 901	\$	150 703	\$ 159 422
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(9 721)	\$	28 678	\$	35 504	\$ 13 965
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(13 016)	\$	12 095	\$	19 010	\$ 3 850
Données par action de base et diluées						
Résultat par action de base et dilué	(0,30)	\$	0,28	\$	0,44	\$ 0,09
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206	43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 206		43 339		43 466	43 430
	2021		2020			
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin	
Exploitation						
Produits d'exploitation	140 808	\$	147 618	\$	119 537	\$ 103 855
BAIIA ajusté	2 136	\$	46 070	\$	23 363	\$ 7 366
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(4 451)	\$	27 380	\$	8 404	\$ (2 744)
Données par action de base et diluées						
Résultat par action de base et dilué	(0,10)	\$	0,63	\$	0,19	\$ (0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.